Municipalité de St-David-de-Falardeau

La Politique Familiale





Authentiquement familiale!

Québec

Document réalisé avec la participation financière du Ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine



TABLE DES MATIÈRES

Table des matières	2
Mot de la responsable des questions familiales	3
Mot de l'agente de développement	4
L'engagement de la municipalité	
Engagement municipal	5
Résolution municipale	5
Comité famille	6
Portrait de la municipalité	
Situation géographique	8
Démographie	8 à 14
Marché du travail	
Taxation municipale	
Politique familiale	
Définition de la famille	17
Objectifs généraux de la politique familiale	17
Les champs d'intervention	
Services municipaux	18
Communications	19
Sécurité	20
Environnement et urbanisme	21
Sports, loisirs, santé et culture	22
Mécanisme de suivi	23
Conclusion	24
Bibliographie	25



MOT DE LA RESPONSABLE DES QUESTIONS FAMILIALES

Beaucoup de questions nous viennent à l'esprit lorsqu'on s'interroge sur ce qu'est une politique familiale...

« Vivre en famille représente le premier lieu d'enracinement et de socialisation des enfants. Cela constitue un soutien essentiel pour les personnes de tous âges. »

La municipalité fournit déjà une diversité de services qui s'articulent autour de différentes mesures d'aide aux familles dont entre autres :

- · Qualité du milieu de vie
- · Conciliation travail-famille
- Loisirs et culture
- Garderies
- Sécurité publique
- Service aux aînés
- · Soutien au milieu scolaire
- · Partenariat avec plusieurs organismes.

Nous espérons que ces actions déjà en place ainsi que celles à venir, dont plusieurs sont incluses dans cette politique familiale, sensibiliseront davantage notre population à l'importance du bien-être de nos familles. Par ces actions, nous souhaitons également accentuer le sentiment d'appartenance de notre population envers notre milieu.

Un merci spécial à toutes les participantes de notre comité de la politique familiale et une mention particulière à madame Caroline Boies, agente de développement.

Carole Larouche, conseillère municipale Responsable des questions familiales



MOT DE

L'AGENTE DE DÉVELOPPEMENT

La démarche menant à l'implantation de cette politique familiale a débuté il y a maintenant plusieurs mois. À partir du moment de la signature du protocole d'entente avec le ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine, j'ai entrepris plusieurs actions dans le but d'élaborer le présent document. Un comité famille a été formé et les membres se sont réunis à plusieurs reprises afin de travailler sur ce dossier; il y a eu des consultations avec Monsieur Marc-André Plante du Carrefour Action municipale et Famille; le conseil municipal a été rencontré; un portrait démographique de la municipalité a été dressé afin de connaître la situation actuelle et un inventaire de toutes les actions visant à faciliter la vie des familles falardiennes a été fait. Je dois vous avouer qu'au fur et à mesure que les actions « famille » existantes étaient répertoriées , j'ai ressenti une grande fierté en réalisant que notre municipalité faisait de nombreuses choses en faveur des familles. Finalement, des suggestions d'action à poser dans les prochaines années ont été amenées. C'est donc dans le but de toujours faire mieux que cette politique a été élaborée.

Je profite de l'occasion pour remercier Monsieur le maire Jean-Yves Dufour et les membres du conseil municipal, pour la confiance qu'ils m'ont accordée pour l'élaboration de ce document. Je tiens à remercier spécialement Madame la conseillère Carole Larouche, pour sa grande disponibilité et tous les membres du comité famille pour leur belle collaboration à ce projet.

Bonne politique familiale,

Caroline Boies, agente de développement Municipalité de St-David-de-Falardeau



L'ENGAGEMENT DE LA MUNICIPALITÉ

Engagement Municipal

Notre société d'aujourd'hui vit des transformations importantes. L'une de ces cellesci se traduit par les modifications que subit la structure et la situation des familles. Il est donc important d'adapter les services qui leur sont offerts. Pour y arriver, la municipalité de St-David-de-Falardeau doit travailler en collaboration avec les partenaires du milieu et « PENSER ET AGIR FAMILLE! ».

Nous devons mettre en place des conditions gagnantes favorisant le développement et l'épanouissement de la famille. En mettant de l'avant des actions favorisant la vie des familles, nous sommes convaincus que l'impact de cette politique aura des répercussions positives sur l'ensemble de notre collectivité.

Résolution Municipale

Résolution 77-2006 d'une séance spéciale du Conseil municipal de la municipalité de St-David-de-Falardeau tenue le 27 mars 2006 :

CONSIDÉRANT que la municipalité de St-David-de-Falardeau veut se doter d'une politique familiale ;

CONSIDÉRANT qu'en adoptant une politique familiale, la municipalité veut améliorer la qualité de vie des familles ;

CONSIDÉRANT l'importance que la municipalité attache à la création d'un milieu de vie de qualité où les familles pourront s'épanouir.

POUR CES MOTIFS, Il est proposé par M. le conseiller Paul-Émile Lapointe, appuyé par M. le conseiller Claude Gauthier et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) :

QUE le conseil municipal autorise Mme Nadia Tremblay, à présenter une demande de subvention au montant de 9 803 \$ pour et au nom de la municipalité de St-David-de-Falardeau auprès du ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille pour l'élaboration de sa politique familiale;



QUE conseil municipal autorise Mme Nadia Tremblay, à signer le protocole d'entente à intervenir entre le ministère et la municipalité pour le versement de la subvention et tout autre document relatif au projet financé ;

QUE le conseil municipal crée un poste de responsable des questions familiales au sein du conseil qui assurera le suivi de l'ensemble des activités touchant la vie des familles dans la municipalité et que Mme la conseillère Carole Larouche soit et est nommée responsable des questions familiales.

Comité famille

1. But et objectif du comité

Le comité famille doit, de par son rôle, fournir à l'administration municipale et politique des avis et des recommandations afin qu'ils prennent des décisions éclairées dans leur intervention pour maintenir et améliorer la qualité des services municipaux s'adressant aux familles.

2. Mandat

Élaborer la politique familiale

Donner des avis , au besoin ou sur demande , au conseil et à l'administration municipale, sur toute question relative aux familles ou sur tout projet pouvant concerner la famille

Assurer un lien dans la communauté sur toute action ayant un impact sur la famille;

Etre à l'écoute des citoyens et citoyennes et des organismes concernant des recommandations et commentaires relatifs aux familles;

3. Composition du comité

Le comité famille est composé de personnes impliqués dans le milieu et de parents ayant à cœur la qualité de vie de nos familles.

- Carole Larouche, conseillère municipale responsable des questions familiales
- Caroline Boies, agente de développement
- Lynda Émond, coordonnatrice au service des loisirs
- Sonya Dufour, coordonnatrice de la Maison des jeunes Alaxion
- Claire Bouchard, parent et bénévole au service des petits déjeuners
- Suzie Tremblay, parent



PORTRAIT DE LA MUNICIPALITÉ

Situation géographique

La municipalité rurale de Saint-David-de-Falardeau se situe dans la M.R.C. du Fjord qui compte treize (13) municipalités, soit au nord de l'arrondissement de Chicoutimi et sur la rive nord de la rivière Saguenay. Autre que notre municipalité, on en retrouve six (6) autres qui font partie du secteur nord soit : Bégin, Saint-Charles-de-Bourget, Saint-Ambroise, Saint-Honoré, Saint-Fulgence et Sainte-Rose-du-Nord. Le territoire de St-David de Falardeau compte plus de 379 kilomètres carrés. La municipalité est bornée à l'est et au nord par les territoires non organisés des Monts Valin, au sud par la municipalité de St-Honoré tandis qu'à l'ouest, sa limite correspond à la municipalité de Bégin.

Démographie

Sur le plan démographique, Saint-David-de-Falardeau est divisée en deux catégories bien précises soit la population permanente et les saisonniers qui se concentrent autour de deux pôles : il y a d'abord la population permanente du village et des secteurs ruraux et celle des villégiateurs qui se concentrent autour des lacs Clair, Brochet, Sébastien et plusieurs autres secteurs. La population de St-David-de-Falardeau est passée de 2347 résidents permanents en 2001 à 2 555 en 2006. Il faut ajouter également plus de 4 000 résidents saisonniers. Comme il n'y a pas d'autres données disponibles concernant l'année 2006, le portrait démographique que nous présentons dans les prochaines pages est basé sur les données du recensement de 2001.



Pyramide des âges

85 + ans 80-84 ans 75-79 ans (20) (35) 70-74 ans 65-69 ans (70) 60-64 ans (70) 55-59 ans (75)(100) 50-54 ans ☐ femmes (105) 45-49 ans (105) 40-44 ans (hommes) 35-39 ans 30-34 ans (70) (55) 25-29 ans 65 (85) 20-24 ans (95) 15-19 ans 10-14 ans 5-9 ans (80)0-4 ans (150)(100)(50)0 50 100 150

Tableau 1: Pyramide des âges de la population de St-David-de-Falardeau en 2001

Source: Statistique Canada, recensement 2001

L'examen de la structure d'âge révèle que la population de St-David-de-Falardeau est composée d'une population relativement âgée. Elle rend compte d'une population très largement concentrée dans les groupes d'âges les plus actifs sur le marché du travail (35-54 ans). En effet, l'indice de vieillissement permet d'établir la tendance au vieillissement de la municipalité. Les personnes âgées représentent le groupe d'âge de 65 ans et plus et les jeunes représentent le groupe d'âge des 0-14 ans. En 2001, l'indice de vieillissement révèle qu'il y a 60,2 personnes âgées pour 100 jeunes.

Tableau 2: Indice de vieillissement de 1981 - 2001

	Saint-David-de-Falardeau	MRC du Fjord-du- Saguenay	Québec
1981	11,6 %	15,26 %	40,8 %
1986	16,1 %	19,16 %	48,52 %
1991	29,1 %	26,55 %	55,95 %
1996	41,3 %	36,31 %	62,73 %
2001	60,2 %	53,0 %	74,31 %

Source :statistique Canada



Évolution démographique

Tableau 3 : de l'évolution de la population

Années	Population	Augmentation
1951	1043	
1956	1259	20.7%
1961	1312	4.2%
1966	1394	6.3%
1971	1575	13.0%
1976	1692	7.4%
1981	1860	9.9%
1986	1986	6.8%
1991	1966	-1.01%
1996	2137	8.7%
2001	2347	9.8%

Source: statistiques Canada

De 1951 à 2001, la population de St-David-de-Falardeau est passée de 1 043 à 2 347 personnes c'est-à-dire une augmentation d'environ 26 personnes par année. L'analyse du tableau ci-dessous révèle également une augmentation constante de la population de 1951 à 2001 sauf en 1991 où il y a eu une légère baisse de 1,01% soit 20 personnes de moins que lors du recensement précédent. D'ailleurs, il est plutôt rare de voir la population d'une municipalité rurale toujours en croissance comme la nôtre. La municipalité a bénéficiée d'une forte croissance démographique pour les périodes de 1951-1956 et 1966-1971. Cette caractéristique s'insère dans la tendance observée au Québec au cours de la même période, c'est-à-dire que les municipalités rurales ont connu de fortes augmentations de population comparativement aux municipalités urbaines dans les années 1950 et 1970. Ce phénomène correspond à l'exode des citadins vers la campagne. Par la suite, le rythme a diminué et les accroissements sont devenus plus modestes.



Caractéristiques des ménages

Tableau 4 : Caractéristiques des ménages privés en 2001

	2001
Nombre de ménages	885
Nb de ménages formés d'un couple avec enfants	315
Nb de ménages formés d'un couple sans enfant	330
Nb de ménages formés d'une personne seulement	170

Source: Statistique Canada, recensement 2001

Tableau 5 : État matrimonial de la population de St-David-de-Falardeau en 2001

	Masculin	Féminin	Total
Célibataire	380	280	660
Marié(e)	455	455	910
Séparé(e)	20	20	40
Divorcé(e)	100	75	175
Veuf(ve)	40	70	110

Source: Statistique Canada, recensement 2001

Tableau 6 : Évolution du revenu de ménage en dollars de 1981 pour la période allant de 1981 à 2001

	revenu de	s ménages	Δ 81- 01 en \$	Δ 81- 01 en %
	1981	2001		
Bégin	15 966 \$	32 721 \$	16 755 \$	104,9%
Ferland-et-Boileau	17 666 \$	37 742 \$	20 076 \$	113,6%
L'Anse Saint-Jean	15 639 \$	38 181 \$	22 542 \$	144,1%
Larouche	19 777 \$ 39 382 \$		19 605 \$	99,1%
Petit-Saguenay	17 199 \$ 34 379 \$		17 180 \$	99,9%
Rivière-Éternité	20 899 \$	37 335 \$	16 436 \$	78,6%
Saint-Ambroise	18 043 \$	41 986 \$	23 943 \$	132,7%
Saint-Charles-de-Bourget	20 066 \$	43 254 \$	23 188 \$	115,6%
Saint-David-de-Falardeau	15 268 \$	38 491 \$	23 223 \$	152,1%
St-Félix d'Otis	11 624 \$	31 613 \$	19 989 \$	172,0%
Saint-Fulgence	21 303 \$	21 303 \$ 44 267 \$		107,8%
Saint-Honoré	20 220 \$	44 407 \$	24 187 \$	119,6%
Saint-Rose-de-Nord	20 899 \$	35 540 \$	14 641 \$	70,1%
Moyenne pour la MRC	18 044 \$	38 408 \$	20 364 \$	112,9 %



St-David-de-Falardeau est une municipalité ayant des revenus des ménages relativement intéressants. De plus, comme vous avez pu le constater en lisant le précédent tableau, c'est la deuxième municipalité ayant la plus haute évolution en pourcentage du revenus des ménages en dollars au cours des années 1981-2001 avec une augmentation de 152,1%.

Tableau 7 : Comparaison des gains entre hommes et femmes pour l'année 2000.

Gains 2000	Total	Hommes	Femmes
Ensemble des personnes ayant touché des gains (chiffres)	1085	660	420
Gains moyens (ensemble des personnes ayant touché des gains(\$))	26240	32598	16282
Personnes ayant travaillé toute l'année, à plein temps (chiffres)	470	295	170
Gains moyens (personnes ayant travaillé toute l'année, à plein temps (\$))	37965	44126	27381

Source: statistiques canada

Nous pouvons donc constater que dans la municipalité de St-David-de-Falardeau, les hommes gagnent 2 fois plus d'argent que les femmes en général. Si l'on regarde seulement les personnes qui travaillent à temps plein, la différence diminue un peu ; l'argent gagné par les femmes représente un peu moins du tiers de celui gagné par les hommes.

Villégiature

Avec les nombreuses familles qui détiennent des résidences secondaires, St-David-de-Falardeau est devenue, au fil des ans, un des centres de villégiature les plus prospères du Saguenay-Lac-St-Jean. Durant la belle saison, tout près de 60% de la population est constituée d'estivants de nombreux sites de villégiature (lac Clair, lac Sébastien, lac Emmuraillé, lac Caché, lac Mial, lac Durand, lac Grenon, lac Brochet, etc). Les trois quarts des résidences sont en fait des habitations saisonnières. On compte également plusieurs résidences secondaires au village alpin du Valinouët.



Situation des jeunes

En 2001, nous recensons 769 jeunes âgées entre 0 et 24 ans. Nous comptons la présence de quelques organismes oeuvrant directement auprès de cette clientèle notamment la maison des jeunes, la Commission des loisirs, les cadets, le Club Optimiste, le Carrefour jeunesse-emploi et l'école primaire St-David.

Tableau 8 : Population âgée entre 0-24 ans au cours des vingt dernières années

	1981	1986	1991	1996	2001	Écart 1981-2001
0-4 ans	225	190	145	150	125	-100
5-9 ans	190	215	160	145	160	-30
10-14 ans	185	185	210	165	155	-30
15-19 ans	215	175	165	220	165	-50
20-24 ans	220	185	115	135	160	-60

Source: Statistique Canada

Tableau 9 : Nombre d'élèves à l'école St-David depuis 1998.

	1998-	1999-	2000-	2001-	2002-	2003-	2004-	2005-	2006-
	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Nombre									
d'élèves inscrits	224	229	229	225	229	228	189	181	158

Source : École St-David

L'exode des jeunes est un phénomène criant pour la plupart des municipalités rurales et elle est principalement dû à la distance à parcourir pour les études ou le travail. Les jeunes quittent pour étudier dans les grands centres et nombreux sont ceux qui ne reviennent pas, faute de travail ou de bons contacts dans les entreprises. Malheureusement, il est impossible de dénombrer avec exactitude l'exode des jeunes.



On ne passe pas à côté du phénomène de la dénatalité. Les femmes sont de plus en plus sur le marché du travail et les couples choisissent d'avoir moins d'enfants. Une des conséquences à ce phénomène, c'est que les garderies prennent de plus en plus de place dans le quotidien de ces enfants.

Le décrochage scolaire est également une problématique rencontrée dans la municipalité. On remarque, en milieu rural, un niveau plus élevé de jeunes qui poursuivent leur étude en classe spéciale parce qu'ils ont des difficultés scolaires.

Marché du travail

Taux d'activité

Tableau 10 : Indicateurs globaux du marché du travail

Année	Pop	Pop	Pop	Personne	Personne	Pop	Taux	Taux	Taux
Affilee	Total	Adulte	Active	Occupée	chômage	Inactive	activité	chômage	Emploi
1981	1 876	1 295	605	440	160	690	46.7 %	26.4 %	34.0 %
1986	1 986	1 390	905	635	270	485	65.1 %	29.3 %	45.7 %
1991	1 966	1 440	845	555	285	595	58.7 %	33.7 %	38.5 %
1996	2 137	1 730	885	675	210	845	51.2 %	23.7 %	39.0 %
2001	2 347	1 900	1 125	850	223	775	56.4 %	19.3 %	45.2 %

Source : Indicateurs globaux du marché du travail, Statistique Canada (2001)

Le taux de chômage correspond aux personnes sans emploi qui se cherchent activement un emploi. Le taux d'activité englobe les travailleurs et les chômeurs qui cherchent activement un emploi. Les personnes qui ne travaillent pas et qui ne se cherchent plus un emploi ne font plus partie de la population active : ce sont des travailleurs découragés. La population inactive n'est pas seulement constitué de travailleurs découragés. Il existe des personnes qui préfèrent prendre soin de leur famille, des personnes retraitées et d'autres dont le handicap est trop sévère pour travailler. Une augmentation du taux de chômage pourrait être de bon augure si elle



s'accompagnerait d'une hausse d'activité. Cela signifierait que des travailleurs découragés reviennent sur le marché du travail. Quant au taux

d'emploi, il inclut tout type de travail : à temps plein, mais aussi à temps partiel, à contrat, travail autonome ou saisonnier.

100 90 80 65,1 58.7 70 56,4 Pourcentage 51,2 60 50 40 30 20 n 1981 1986 1991 2001 1996

Tableau 11 : Évolution du taux d'activité dans la municipalité de 1981 à 2001

Source: Statistique Canada

Caractéristiques des logements

En 2001, on compte 880 logements avec une moyenne de paiements mensuels bruts de 371.00\$ ayant une valeur moyenne de 69 763\$ pour les logements possédés. En 20 ans, le nombre de logements est passé de 615 à 880 logements, ce qui représente une augmentation de 265 nouveaux loyers.

Tableau 12 : Caractéristiques des logements

	1991	1996	2001
Nombre de logements	615	730	880
Nombre de logements possédés	490	575	680
Nombre de logements loués	130	155	200
Valeur moyenne des logements possédés		62 465\$	69 763\$
Paiements mensuels bruts moyens pour les logements loués			371.00 \$

Source: Statistique Canada, recensement 1991, 1996 et 2001



Taxation municipale

Les résidents de St-David-de-Falardeau peuvent bénéficier d'un taux de taxe faible. En effet, en 2007, la municipalité offre un taux global de taxation très avantageux soit 1.0725\$ / 100\$ d'évaluation.

	2007
Taxe foncière générale	0.7521
(Par 100\$ d'évaluation)	0.7321
Taxe spéciale / Sûreté du Québec – Loi 145	0.3204
(Par 100\$ d'évaluation)	0.3204
Aqueduc	
(Tarif fixe)	36.00\$
(surplus pour piscine)	12.00\$
(taxe spéciale) *	139,91\$
Égout	56.00\$
(Tarif fixe)	30.00ψ
Taux global de taxation provisoire	1.0725\$
(Par 100\$ d'évaluation)	1.0720φ

Source : Municipalité de St-David-de-Falardeau

*taxe spéciale pour l'amélioration du réseau municipal d'aqueduc. Elle est en vigueur depuis 2005 et elle prendra fin en 2025.



LA POLITIQUE FAMILIALE DE ST-DAVID-DE-FALARDEAU

Définition de la famille

La famille est la cellule de base de la société. Elle est le premier lieu d'éducation et de socialisation des individus. Elle permet la transmission de valeurs qui favorisent la création d'un sentiment d'appartenance. La famille est composée d'au moins deux personnes vivant une relation de dépendance sans nécessairement vivre sous le même toit. Elle peut prendre différentes formes : traditionnelle, monoparentale, recomposée, d'accueil, etc. Cette définition inclut les personnes s'occupant d'un parent en perte d'autonomie.

Les objectifs généraux de la politique familiale municipale

- Assurer un milieu de vie favorable au développement de la famille dans toute sa diversité
- Contribuer à l'amélioration de la qualité des services en faveur des familles
- Garder nos familles déjà établies et favoriser l'établissement de nouvelles familles à St-David-de-Falardeau
- ❖ Favoriser la concertation et la mise en place de partenariat avec différents intervenants du milieu comme le CPE, le groupe d'action communautaire, la maison des jeunes , la commission scolaire, etc.
- Renforcir le sentiment d'appartenance des citoyens et citoyennes envers leur municipalité



Les champs d'intervention

1-Les services municipaux

St-David-de-Falardeau veut offrir des services municipaux de qualité répondant aux besoins des familles.

Actions existantes:

- > Perception des taxes en 3 versements
- > Programme de vidange de fosses septiques à moindre coût
- > Service de Carrefour jeunesse-emploi
- > Site de ressourcerie

OBJECTIF	ACTION	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
1.Fournir aux	Recruter des	Agente de	Mars 2008
parents un bottin	gardien(ne)s afin de	développement	
de gardien(ne)s	monter un bottin et		
	le mettre à jour		



2-Les communications

La municipalité veut que les familles soient informées des services et des ressources disponibles ainsi que des activités qui leur sont offertes.

Actions existantes:

- > Publication trimestrielle du journal municipal
- > Envoi de circulaires d'informations au besoin
- > Panneau d'affichage municipal

OBJECTIF	ACTION	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
1. Faciliter	Faire une pochette	Agent de	Juin 2008
l'intégration des	d'accueil comprenant	développement	
nouvelles familles	tous les renseignements		
	utiles aux nouvelles		
	familles .		
2. Faire connaître	Améliorer et mettre à	Agent de	Mars 2008
les avantages	jour le site internet de	développement	
qu'offre la vie à St-	la municipalité		
David-de-Falardeau			
4. Rendre disponible	Installer un « routers »	Municipalité et	Mars 2009
internet haute	dans la municipalité qui	agent de	
vitesse à toute la	émettrait un signal haute	développement	
population	vitesse		



3- La sécurité

St-David-de-Falardeau veut offrir à ses citoyens et citoyennes un milieu de vie sécuritaire. La municipalité doit jouer un rôle préventif en matière de sécurité publique ; il faut donc qu'elle intervienne activement pour assurer la sécurité des familles.

Actions existantes:

- > Présence de dos d'âne dans les rues du village
- > Activités de prévention chez les enfants par le service incendie
- Présence d'un brigadier lors des heures d'entrées et de sorties de l'école

OBJECTIF	ACTION	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
1.0ffrir un milieu de	1. Mettre en place un	Comité Famille	Mars 2008
vie sécuritaire aux	réseau de Parents-		
familles	Secours		
	2. Sécuriser l'intersection	Municipalité	Mars 2009
	des boulevards St-David		
	et Desgagné		
2. Sensibiliser les	Rencontrer les	Comité famille	Mai 2008
organismes ouverts	responsables des		
en soirée sur	organismes ciblés		
l'importance d'être			
vigilants face aux			
comportements des			
gens à l'extérieur			



3. Responsabiliser	Écrire des chroniques	Agent de	Mars 2008
les citoyens et les	traitant la sécurité dans	développement en	
informer sur	le journal municipal	collaboration avec	
l'importance de		la Sûreté du	
dénoncer des gestes		Québec	
illégaux dont ils sont			
témoins			

4- L'environnement et l'urbanisme

St-David-de-Falardeau désire offrir un environnement et un aménagement des lieux publics qui favorisent la qualité de vie des familles .

Actions existantes:

- > Traitement pour diminuer la présence des insectes piqueurs
- > Entretien de la piste cyclable et de ses abris
- > Entretien des installations du parc : tennis, baseball, volley-ball, jeux, jeux d'eau
- > Entretien du centre sportif Réjean Tremblay
- > Entretien de la plage publique
- > Entretien des sentiers pédestres de Chûte-aux-Galets
- > Embellissement de la municipalité en période estivale avec des fleurs

OBJECTIF	ACTION	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
1.Encourager	Ajout de bancs près des	Municipalité	Juin 2009
l'utilisation du parc	jeux d'eau		
et des jeux d'eau			
par les familles			



2. Maintenir la	Ajout de poubelles et de	Municipalité	Mai 2009
propreté dans les	cendriers à certains		
lieux publiques	endroits dans la		
	municipalité		
3. Offrir un endroit	Aménager un mini-parc	Municipalité	Juin 2009
supplémentaire pour	avec une aire de repos		
amuser les jeunes	dans l'espace vert en		
enfants	arrière de l'hôtel-de-ville		
4. Faciliter l'accès	Ajout de stationnements	Municipalité	Septembre 2008
aux lieux publics	réservés aux personnes		
pour les personnes	handicapées		
handicapées			

5- Les sports, les loisirs, la santé et la culture

St-David-de-Falardeau veut continuer à encourager et soutenir le service des loisirs à tenir des activités pour les enfants. La municipalité veut maintenir les nombreuses activités familiales déjà en place en plus d'être ouverte à la mise sur pied de nouvelles.

Actions existantes:

- > Terrain de jeux à prix minime avec halte-garderie en complémentarité
- > Accès plage publique à un coût minime
- > Semaine d'activités pendant la relâche scolaire
- > Sorties lors de journées pédagogiques ciblées
- > Ateliers pour les enfants après l'école (une dizaine par année)
- > Accès gratuit à la bibliothèque publique
- > Fête nationale avec activités familiales
- > Journée champêtre familiale
- > Fête de Noël pour les enfants



- > Association de hockey mineur
- > Club de patinage artistique
- > Patinage gratuit au centre sportif
- > Cafétéria au Domaine des pins
- Maison des jeunes
- > Groupe d'Action communautaire
- > Le jardin du coin
- > Club des petits déjeuners
- > CPE, garderie en milieu familial et garderie scolaire
- > Semaine des Valentinades
- > Séances de multi-forme

OBJECTIF	ACTION	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
1. Promouvoir	1.Offrir davantage	Coordonnatrice	Décembre 2008
l'activité physique	d'activités physiques à la	de la mdj	
chez les adolescents	Maison des jeunes		
	2. Faire une campagne de		Mars 2008
	sensibilisation à la mdj et	la Mdj et agent de développement	
	dans le journal local		
2. Promouvoir une	Offrir des repas santé au	Coordonnatrice du	Septembre 2008
saine alimentation	restaurant du centre	service des loisirs	
	sportif		
3. Intégrer les	Dans le cadre des	Comité des	Février 2008
jeunes familles aux	Valentinades, organiser	Valentinades	
festivités des	une journée de la famille		
Valentinades			



Mécanisme de suivi

- 1. Un comité de suivi a été formé. Il est composé de la conseillère responsable des questions familiales , Carole Larouche, de la coordonnatrice aux loisirs , Lynda Émond, et de l'agente de développement, Caroline Boies.
- 2. Le comité évaluera annuellement chaque action suggérée, à l'aide d'un questionnaire d'évaluation préparé par le Carrefour Action Municipale et Famille. L'évaluation permettra de voir quelles actions ont été réalisées et comment ,ou encore quelles actions n'ont pas été réalisées et pourquoi. Elle aura lieu en septembre.
- 3. Le rapport annuel d'évaluation sera communiqué au conseil municipal.
- 4. Suite à l'évaluation annuelle, le plan d'action sera ajusté. Ce qui signifie que des actions pourront être ajoutées, modifiées, reportées ou abandonnées.



Conclusion

L'élaboration de cette politique familiale démontre que la municipalité de St-Davidde-Falardeau travaille depuis longtemps au maintien d'une belle qualité de vie pour les familles. Ce document démontre également la volonté des élus municipaux à continuer d'améliorer cette qualité de vie. Ce qui contribuera à l'épanouissement de nos familles, à la venue de nouvelles familles et à développer un sentiment d'appartenance face à notre belle municipalité.











Bibliographie

- Municipalité de St-David-de-Falardeau, 2003, Profil Socio-économique
- ★ Carrefour action municipale et famille, 2003, Guide d'information sur l'action municipale en faveur des familles
- St-Basile-le-Grand, 2005, Politique familiale
 St-Basile-le-Grand, 2005, Politique familiale
- X St-Honoré, 2006, Politique familiale
- Statistiques Canada, 2001 et 2006